

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le six novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

**Date de convocation** : 28 octobre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 15.

**Présents** : 13

**Procurations** : 2

Mme Muriel HARTWICH, donne pouvoir à M. Alain DURIS  
M Thomas REVET, donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

**Présents** : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Audrey MEUNIER, Mme Aurélie GAUMER, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, Mr Alan DUVAL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

**Excusés** : 2

**Secrétaire de séance** : Mme Annie DUCOURTIEUX

### **OBJET : REVISION DU LOYER COMMERCIAL DU SALON DE COIFFURE**

Vu la délibération du 17 février 2006 portant la location du commercial à usage de salon de coiffure à Mme Claudine Boulesteix,

Vu la délibération n°33 2015, portant révision du loyer à hauteur de 70€ H.T.

Considérant les difficultés financières engendrées par la conjoncture économique actuelle,

Considérant que pour soutenir le commerce local, il est nécessaire de geler le montant du loyer commercial,

**Le conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- De geler le loyer mensuel à 70€ H.T.
- De rappeler que les autres clauses du bail restent inchangées

Fait à Saint-Auvent, le 06 novembre 2024

Le Maire,

Bruno GRANCOING

  
